

Journée d'étude « je lègue ma bibliothèque à... »

Lundi 4 juin 2007

L'histoire des bibliothèques et l'accroissement des fonds patrimoniaux ont souvent été et sont encore souvent marqués par des dons, directs ou par voie testamentaire. Ces dons sont parfois accompagnés de clauses particulières qui ne sont pas toujours faciles à respecter ou qui sont moins claires deux siècles plus tard.

L'objectif de cette journée de travail est d'analyser des cas précis qui montreront comment les conditions de ces dons interfèrent dans la gestion quotidienne des bibliothèques patrimoniales et présenteront des solutions possibles.

Programme

9h30 - Ouverture du colloque

Anne-Marie Bertrand, directrice de l'enssib

Stéphane Ipert, directeur du CCL

10h - Laura Malfatto (Biblioteca Berio)

Quatre siècles de dons et legs à la biblioteca Berio de Gênes

10h45 - Raphaële Mouren (enssib)

Le legs du marquis de Méjanès et ses conséquences administratives et judiciaires

Pause

11h30 - Stéphane Ipert (centre de conservation du livre)

Le don Calvet à Avignon

12h15 - Patrick Andrist (Genève)

La bibliothèque de la bourgeoisie à Berne

Déjeuner

14h30 - Emmanuelle Toulet (bibliothèque du château de Chantilly)

La bibliothèque du duc d'Aumale au château de Chantilly

15h - Martine Poulain (bibliothèque de l'INHA)

Les deux bibliothèques de Jacques Doucet

Pause

15h45 - Marie Cornu (CNRS)

Aspects juridiques des dons et legs

16h30 - Jean-François Canat (avocat)

Aspects juridiques des dons et legs

17h30 - Dominique Varry (enssib)

Conclusion